

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2017**

Présents : M. CHOPIN - Mmes ABCHICHE - LACOUR - GUYOUX - MM. LOCTOR - FAIVRET - LE BRAS - Mme ROUSSAT (uniquement point N°1) - MM. LASSUS - MONNETTE - Mme JAILLOT - MM. BEAUNEE (uniquement point N°1) - DUBOIS - Mme HALADYN - MM. CHEMANI - LAHAIX - Mmes GAMET - BERNARD - JAMET - M. TILLY - Mme MASSE - M. BEUVELET - Mme BOURGEOIS - MM. GRISARD - BONNEROT - Mme GUYOT.

Excusés : Mme DAUTELOUP (qui a donné procuration à M. LASSUS) – M. SOISSON (qui a donné procuration à Mme MASSE) – Mme PARIZOT (qui a donné procuration à M. CHOPIN).

Secrétaire de séance : Paul BONNEROT.

## **SOMMAIRE**

- 1 - Election du Maire
- 2 - Détermination du nombre d'adjoints
- 3 - Election des adjoints

Madame ROUSSAT, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, procède à l'appel des conseillers municipaux.

Sur sa proposition, le compte -rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 Octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Bernard CHOPIN, le plus âgé des membres présents, prend la Présidence de la séance.

## **1 - Election du Maire**

Vu l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) qui dispose que la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-4 et L 2122-7 ;

Considérant que Monsieur Alain LASSUS a été élu Maire de Decize lors du Conseil Municipal du 30 Mars 2014 ;

Considérant que les fonctions de Maire sont incompatibles avec l'exercice de la fonction électorale de Président du Conseil Départemental et que Monsieur Alain LASSUS élu Président du Conseil Départemental de la Nièvre le 6 Novembre dernier a cessé de ce fait même d'exercer ses fonctions de Maire ;

Monsieur CHOPIN propose de procéder à l'élection d'un nouveau Maire, et pour ce faire de choisir pour Secrétaire, Monsieur Paul BONNEROT et comme assesseurs : Madame BOURGEOIS et Messieurs BEUVELET et GRISARD.

Des principales dispositions du C.G.C.T., il ressort que :

- Le Conseil Municipal élit le Maire parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.
- Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; et en cas d'égalité à ce suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Il demande aux personnes candidates au poste de Maire de bien vouloir se faire connaître.

Annoncent leur volonté de se présenter, les candidats suivants :

- Madame Nicole ROUSSAT
- Madame Justine GUYOT
- Monsieur Daniel FAIVRET

Madame ROUSSAT demande la parole :

*« Chers collègues,*

*En quelques lignes je souhaiterais vous présenter ma candidature au poste de maire en remplacement d'Alain LASSUS.*

*Je suis née à La Machine il y a 68 ans. Après l'école primaire dans cette même ville, je suis partie au lycée de Jeunes filles de Moulins jusqu'au baccalauréat.*

*Je suis ensuite partie à Paris où j'ai effectué 2 ans d'études supérieures me conduisant à un BTS assistante technique d'ingénieur, métier que j'ai exercé durant 2 ans à l'entreprise Alfa Laval à Nevers avant d'intégrer l'entreprise familiale « les cars GONIN » où mon père assurait l'entretien des véhicules tandis que j'exerçais les fonctions de directrice administrative et commerciale ainsi que DRH et également chauffeur de car...*

*En 1988 je décide d'ouvrir une agence de voyages à Decize que je dirigerai jusqu'à mon départ à la retraite.*

*J'ai été mariée 45 ans et de cette union nous avons eu deux enfants puis 5 petits enfants.*

*J'ai été élue au Conseil Municipal de Decize en 1995 en tant que conseillère sur la liste de François PERROT qui a laissé le fauteuil à son 1<sup>er</sup> adjoint, André VALLET après sa nomination au poste de député.*

*Ensuite je suis devenue adjointe pendant le 2<sup>ème</sup> mandat d'André VALLET et les deux mandats d'Alain LASSUS qui m'a confié le poste de 1<sup>ère</sup> adjointe.*

*Je me présente aujourd'hui devant vous pour solliciter le poste de maire de Decize jusqu'en mars 2020, fin du mandat actuel.*

*Jusqu'à cette date, je m'engage à poursuivre le mandat dans la même ligne politique avec les mêmes valeurs de solidarité et d'émancipation qui ont conduit à l'élection de 2014 dans un esprit d'ouverture lié au parcours politique des uns ou des autres.*

*Je m'engage également à poursuivre les projets engagés et voire à en proposer de nouveaux notamment dans le cadre de convention avec la région pour faciliter la vie des Decizois, attirer une nouvelle population et entretenir notre patrimoine.*

*Pas d'augmentation des impôts n'est prévue et stabilité de l'endettement de la ville.*

*Enfin, pour conclure, je vous demande, chers collègues, de mesurer la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons et réfléchir sur votre vote de ce soir.*

*La ville de Decize doit-elle être déchirée au nom de partis politiques ?*

*Je me présente devant vous ce soir sans étiquette politique avec la même équipe que précédemment que vous connaissez bien. Mon seul but est la volonté de gérer au mieux Decize, une ville que nous aimons, et aider ses habitants à bien y vivre dans ce cadre idyllique que beaucoup nous envie ».*

M. FAIVRET interroge sur la procédure, notamment sur la possibilité que chaque candidat a de s'exprimer.

Monsieur CHOPIN lui répond que tous ont le droit à la parole.

Monsieur FAIVRET fait l'allocution suivante :

« Tout d'abord, je me félicite que le choix du maire se fasse **INTEGRALEMENT** au cours de cette séance de Conseil Municipal.

## **Première partie – Qui suis-je ?**

### **Mon parcours professionnel**

Tout d'abord un bac E mathématiques et techniques en 1968 au lycée Eiffel à Dijon puis une entrée à l'Ecole Normale.

Ensuite, une carrière dans le monde de l'éducation, d'instituteur à proviseur, en passant par PEGC, formateur, rédacteur d'ouvrages de sciences, concepteur de programmes scientifiques, conseiller technique de 2 ministres de l'éducation à l'étranger, directeur du GRETA Loire Morvan. J'ai changé de métier tous les 5 à 6 ans en moyenne.

Cette carrière a débuté dans deux écoles à classe unique de campagne en Côte d'Or, puis en Algérie, au Nigéria, en Egypte, au lycée Raoul Follereau de Nevers comme proviseur adjoint, au Burkina Faso et elle s'est terminée à la cité scolaire Maurice Genevoix de Decize, en 2011.

### **Mon parcours personnel**

En parallèle à ce parcours professionnel et en marge des responsabilités que j'ai eu à assumer, je me suis également investi dans un autre champ de responsabilités : celui de la vie publique au service des citoyens.

En Algérie, j'ai été trésorier de la section FEN, la Fédération de l'éducation nationale puis en 1981, j'ai participé à la création de la première section ADFE de l'étranger, l'Association démocratique des français de l'étranger. Cette association reprenait les valeurs du socialisme, suite à l'élection de F. Mitterrand, pour contrecarrer l'association de droite UFE Union des français de l'étranger.

En Egypte, j'ai été le président de cette même ADFE. J'ai également été élu au Conseil supérieur des français de l'étranger à Paris pour représenter les ressortissants français d'Egypte, du Soudan, de Somalie et d'Ethiopie.

### **En conclusion**

De toutes ces années, je retiens deux principes qui ont guidé mes choix et mes actes : le dialogue et le travail en équipe.

- Premièrement, lorsque l'on travaille au contact de femmes et d'hommes d'une autre culture, avec des approches sociétales aux antipodes des nôtres, il ne faut jamais penser détenir la vérité. Il faut écouter, entendre l'autre, recueillir sa pensée, **dialoguer** sans avoir la certitude de savoir, construire ensemble en se respectant mutuellement. Le refus de dialogue est, soit une marque de faiblesse, soit une marque de mépris mais c'est toujours au détriment de la construction collective.
- Deuxièmement, à deux l'on est toujours plus efficace que seul et c'est encore plus vrai si l'on est plusieurs. La notion **d'équipe** permet de relier les personnes entre elles avec si possible une dose d'humour, de partager des idées, des valeurs, sans bien sûr s'éloigner des objectifs communs et de l'intérêt général. L'équipe n'est pas

*une juxtaposition d'individus que l'on réunit ponctuellement pour recueillir leur avis ou les informer.*

## ***Deuxième partie, une question : pourquoi je me retrouve ici ce soir à solliciter vos suffrages chers collègues ?***

*Il m'a été reproché dernièrement en bureau municipal, que moi, Daniel Faivret, j'avais organisé la scission au sein de ce conseil et que je voulais de fait, créer une opposition de droite.*

*Ne m'étant volontairement jamais exprimé à ce sujet, mais ayant tout de même récuser publiquement le terme « d'opposition de droite », je vous dois quelques explications.*

*Tout d'abord, vous n'êtes pas sans savoir qu'un certain nombre de conseillers municipaux a soutenu E. Macron et le mouvement En Marche, qui n'était pas alors un parti politique, lors des présidentielles et des législatives. Chacun l'a fait pour des raisons qui lui sont personnelles. En ce qui me concerne, j'ai fait ce choix car pour la première fois, quelqu'un proposait de sortir de la traditionnelle et confortable opposition des blocs droite / gauche. En 2014, bien avant l'épisode Macron donc, lors d'un repas avec Alain Lassus nous avons échangé fermement sur ce sujet et je faisais déjà état de mon aversion pour le fonctionnement des partis politiques tels qu'ils existent partant du principe que « l'intelligence n'est ni de droite, ni de gauche » et qu'il vaut mieux être ambidextre que manchot » selon André Comte-Sponville.*

*Ensuite, concernant cette élection pour laquelle nous sommes réunis ce soir, il faudrait là aussi que les faits et la chronologie des faits soient ceux de la réalité.*

*Premièrement : la rentrée municipale de septembre 2017 s'est déroulée dans une ambiance habituelle, sans animosité exprimée, sans référence aux échéances électorales passées. Alain Lassus nous annonce alors son désir de se présenter à la présidence du Conseil Départemental.*

- Deuxièmement : au cours d'un échange particulier entre Roger Loctor et Alain Lassus, celui-ci lui signifie que pour les élections municipales à venir, s'il devait quitter son poste de maire, la liste serait composée uniquement de conseillers PS-PC et rien d'autre et qu'il resterait adjoint, voire premier adjoint. Par ailleurs, il souhaitait discuter avec certains mais pas avec Daniel Faivret.*
- Troisièmement, détestant les situations qui sont imposées par le fait du prince, je propose alors une première réunion le 3 octobre aux conseillers qui ne sont pas ou plus officiellement PS ou PC puisqu'il n'y a plus de cohésion municipale. Dès le début de cette réunion j'annonce clairement et distinctement que cette rencontre n'est pas une réunion politique En Marche mais qu'elle résulte simplement du fait que nous ne sommes pas associés à l'avenir de la municipalité. Chacun tirera les conclusions qu'il souhaite de cette situation mais en aucun cas, j'en serai le bouc émissaire.*

## ***3- L'avenir***

*La nouvelle ou le nouveau maire de Decize sera aux responsabilités pour vraisemblablement un peu plus de 2 ans, voire 3 ans peut-être. C'est un temps*

*relativement court qui ne permettra pas de finaliser quantité de projets puisqu'il faudra également terminer ceux qui sont actuellement budgétés.*

*Nous avons œuvré ensemble au cours de ces 3 premières années de mandature et je veux aujourd'hui que l'avenir municipal soit une construction collective ce qui impose que les futurs projets soient réfléchis et construits ensemble de la première idée à la dernière pierre.*

### **1- Fonctionnement des élus**

*Le 1<sup>er</sup> adjoint, ne remplacera pas uniquement le maire en cas d'incapacité ou d'impossibilité mais ils formeront un duo dont certaines compétences seront partagées.*

*Les adjoints seront entièrement responsables de leurs délégations. Ils rendront compte à chaque réunion de bureau de l'avancée des projets qui les concernent pour qu'une réflexion collective conduise à des propositions de décisions. Ils présenteront individuellement ces décisions liées à leur délégation en conseil municipal.*

*Les réunions de bureau donneront dans un premier temps la parole aux adjoints puis au maire qui fera un état des dossiers qu'il a eu à gérer. Un compte rendu sera rédigé par les services. Les présidents de la CCSN et du CD seront membres du bureau au titre de personnalités extérieures. En ce qui concerne plus particulièrement Alain Lassus, maire sortant, il pourra continuer de suivre les dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur comme l'hôpital, la maison de santé, les championnats d'Europe de canoé.*

*Les réunions plénières ne seront pas de simples mises à niveau mais c'est dans cet espace que la démocratie pourra s'exprimer et que les conseillers conseilleront. Les échanges se dérouleront dans le respect de chacun pour que les propositions de décisions présentées par les adjoints soient des prises de décisions tout en sachant que le responsable final en*

*sera bien sûr le maire. Un ordre du jour et un compte rendu synthétique seront distribués à chacun.*

*Les commissions thématiques, réunies régulièrement et autant de fois que nécessaire, permettront d'organiser la réflexion afin que des propositions soient faites soit aux adjoints, soit en réunion plénière.*

*Les réunions publiques permettront d'écouter mais aussi d'entendre la population en lui proposant des axes de réflexion qui ne soient pas déjà orientés ou décidés.*

### **2- Nos priorités pour les 2 ou 3 années à venir**

*Mis à part le fait que nous serons dans la continuité de ce qui est actuellement initié, il nous faudra également rester vigilant quant aux décisions politiques qui seront prises au niveau national par rapport aux autonomies budgétaire et décisionnelle de nos villes et territoires ruraux.*

*Ces priorités s'articuleront autour des valeurs ou concept suivants qui sont le fondement de ce que certains nomment « la gauche » :*

- Premièrement, l'HUMANISME en portant une vision globale sur l'organisation des personnels municipaux afin d'apporter de la transparence, de la sérénité et de la confiance. Dans un premier temps il faudra mettre en conformité l'administration de ces agents. Je trouve, entre autres, insupportable les conditions de travail*

*actuelles de l'agent municipal, handicapée en fauteuil. J'ai été le seul ici à dénoncer cette situation en bureau municipal. L'Humain d'abord.*

- *Deuxièmement, la SOLIDARITE et l'EMANCIPATION en initiant une politique sociale réfléchie et cohérente articulée autour d'axes lisibles après une observation sociale du territoire et une analyse des besoins sociaux en partenariat, entre autres, avec le Conseil départemental.*
- *Troisièmement, l'INSERTION en identifiant et mesurant la plus-value des structures d'insertion par l'activité économique dans le développement économique et social du territoire pour en faire bénéficier prioritairement les personnes en difficulté en partenariat, entre autres, avec la CCSN.*
- *Quatrièmement, la VALORISATION de la ville aux bénéfiques des decizois et decizoises et de tous ceux qui nous visitent, en restaurant le « Decize en Loire assise » au travers d'une réflexion territoriale prenant en compte le développement durable et la protection de l'environnement. Cette priorité sera bien sûr à mettre en œuvre, là aussi, en partenariat avec la CCSN.*
- *Cinquièmement, la MODERNITÉ en faisant entrer la municipalité dans le 21<sup>o</sup> siècle des outils informatiques et numériques aussi bien en interne qu'en direction des citoyens.*
- *Et enfin sixièmement, l'AVENIR de la DEMOCRATIE en accompagnant les élus sur des projets de formation en vue des prochaines élections municipales.*

### ***En conclusion***

*Ce travail de réflexion que je viens de vous présenter, que vous me choisissiez comme maire ou non, m'aura permis de faire la paix avec moi-même et avec vous tous par rapport à ces 3 années passées ensemble. Des déceptions nouvelles ou confirmées ces dernières semaines, mais aussi des moments sympas avec certains et certaines d'entre vous. Je vous en remercie.*

*Si vous me choisissez pour être le maire de cette ville, nous travaillerons TOUS en confiance, comme je l'ai toujours fait dans ma vie professionnelle, dans une équipe qui soit effective ou CHACUN sera écouté et pris en considération.*

*Maintenant, si vous me choisissez pour être le maire de cette ville, vous ne le ferez pas en fonction d'une adhésion à un parti politique, vous ne le ferez pas parce que vous m'êtes redevable de quoi que ce soit et vous ne le ferez pas parce que nous sommes de vieux amis de 30 ans et plus. Je ne suis d'aucun parti sinon celui de 2014 « l'ouverture présentée par le PS et le PC », j'espère que vous vous en souvenez. Je représente toujours l'ouverture. Si vous le faites c'est parce que l'investissement des Hommes est vérifiable dans ses actions au service du bien commun s'il est en cohérence avec, entre autres, les valeurs de solidarité, de laïcité, de respect, d'altruisme, d'entraide, de fraternité, d'humanisme, de loyauté avec toujours de la bienveillance.*

*Selon Léon Blum « L'Homme libre est celui qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de sa pensée ». En glissant votre bulletin dans l'urne tout à l'heure, sachez faire la différence, pour Decize, entre les Hommes et les partis, soyez libre et en accord avec vous-même !*

*Je vous remercie pour votre écoute ».*

Madame GUYOT prend la parole à son tour.

*« Née à Decize il y a 26 ans, je suis fille d'ouvrier et de mère au foyer. Ma sœur de 18 ans est en faculté d'économie et mon frère professeur de tennis.*

*J'ai suivi toute ma scolarité à Decize et ce jusqu'au lycée. J'ai ensuite continué en école préparatoire pour rentrer à l'école normale supérieure de Cachan.*

*J'obtiens en 2013 un master2 spécialité dans le droit des collectivités et j'obtiens en 2014 l'examen d'entrée à l'école d'avocat.*

*Je suis une femme engagée depuis mes premières années de fac où je militais à l'UNEF en faveur de la cause étudiante.*

*J'adhère au PS en 2012 pendant la campagne.*

*J'ai mené toutes les campagnes pour le parti socialiste, même quand cela était un échec et j'étais le porte-parole de B. Hamon en 2017.*

*Depuis les dernières échéances les gens ont besoin d'un renouveau et de voir un nouveau visage pour sortir des vieux briscards habituels de la politique. Je n'ai rien à rajouter pour l'instant ».*

Monsieur BEAUNEE l'interroge alors sur son bilan des trois années passées au poste d'adjointe au Maire.

Madame GUYOT répond qu'en tant que 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de la Jeunesse elle a essayé d'une part, de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes et d'autre part, d'obtenir un local pour y créer un lieu de rapprochement et d'échanges mais que ses deux propositions ont été rejetées.

De plus, elle estime que les commissions jeunes n'existent pas ou ne fonctionnent pas dans des villes comme Decize et que le mode de répartition des thèmes au sein des différentes commissions communales ne permet pas de créer une dynamique dans le cadre de la jeunesse.

Ce thème se trouve présent dans plusieurs commissions sans qu'aucune ne lui soit entièrement dédiée. Cette approche transversale n'a pas permis de développer un travail approfondi et elle reconnaît ne pas avoir réussi à s'imposer.

Monsieur BEAUNEE pense qu'il est très regrettable qu'elle n'ait pas réussi à se faire entendre, d'autant qu'elle bénéficie de l'alliance Parti Socialiste / Parti Communiste.



Il exprime son regret de ne pas voir le passage de relais se faire entre Monsieur LASSUS et Madame ROUSSAT, 1<sup>ère</sup> adjointe, de manière naturelle et sereine pour les deux ans et demi qui restent à s'écouler.

La situation présente est pour lui démonstratrice d'une politique de fermeture arc-boutée sur les partis politiques et qui désole la plupart des decizois.

Il interpelle directement Madame GUYOT en lui disant que sa candidature est un cadeau empoisonné que lui font le PS et le PC qui ne l'ont pas aidé dans ses projets. Il pense qu'il n'est jamais bon de se faire élire pour la première fois par des conseillers et non par la population. Pour lui, il aurait été plus judicieux que ces derniers la prépare pour les prochaines élections municipales en 2020 et la fasse connaître des decizois.

Monsieur LASSUS prend la parole pour défendre l'idée d'engagement politique.

Etre de gauche est différent que d'être de droite. Il considère que l'on ne peut pas se situer en dehors des partis politiques.

Se positionner pour la justice sociale, faire passer l'intérêt collectif devant l'intérêt d'entreprendre est être de gauche.

Asphyxier les bailleurs sociaux, supprimer les contrats aidés, faire des cadeaux fiscaux aux plus aisés ou encore augmenter la CSG des plus pauvres est une politique de droite.

Mettre en place des chantiers d'insertion, instaurer une mutuelle de groupe ou encore un service de transport urbain quasi gratuit est une politique de gauche.

Il revendique le droit d'être du côté de la justice sociale, d'être militant. Etre engagé politiquement n'est absolument pas une tare mais plutôt la traduction d'une volonté de porter des valeurs pour changer la vie des gens.

Ce qu'il regrette est le changement de sensibilité politique observé chez certains conseillers qui affichaient en début de mandature une couleur bien différente de celle exprimée depuis le semestre écoulé.

Cependant, il relève que le bilan des actions menées n'a pas été remis en cause par quiconque.

Il reconnaît que des interrogations se sont posées à lui lorsque la possibilité de pouvoir accéder à la présidence du Conseil Départemental s'est présentée mais il ne pouvait pas laisser passer cette opportunité trop importante pour Decize et pour le Sud Nivernais, puisque jusqu'à présent ce poste échouait alternativement à Nevers et au Morvan.

Il ajoute avoir culpabilisé, sa succession n'ayant pas encore été préparée.

Par ailleurs, il déclare que rien ne l'empêche de travailler avec des gens de droite, la preuve en est au Conseil Départemental.

Aussi, il invite l'assemblée à appliquer la démocratie et à accepter le résultat des urnes.

Ajoutant qu'il s'engage à aider le nouveau maire, et qu'avec Jean-Noël Le Bras, président du Pays et de la Communauté de Communes, Decize dispose en son sein de mandats comme jamais.

Daniel Faivret ayant dit à plusieurs reprises qu'il ne candidaterait pas pour être maire, il propose d'arrêter les reproches réciproques, et la remise en cause d'un certain nombre.

Monsieur BEAUNEE demande si chaque candidat peut faire état de sa liste d'adjoints avant l'élection du Maire.

Monsieur CHOPIN lui répond par la négative. Il pose à tous la question de l'utilisation par les conseillers de l'isoloir.

A la majorité, il est décidé le passage par l'isoloir lors de l'ensemble des votes.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, se déplace pour le vote.

A l'issue du dépouillement du vote, les résultats sont les suivants :

<b>Votants</b>	<b>:</b>	<b>29</b>		
<b>Nuls</b>	<b>:</b>	<b>0</b>		
<b>Exprimés</b>	<b>:</b>	<b>29</b>		
<b>Majorité absolue</b>	<b>:</b>	<b>15</b>		
<b>Ont obtenu</b>	<b>:</b>		<b>Madame ROUSSAT</b>	<b>4 Voix</b>
			<b>Madame GUYOT</b>	<b>17 Voix</b>
			<b>Monsieur FAIVRET</b>	<b>8 Voix</b>

**Madame GUYOT** est élue Maire de DECIZE.

Madame GUYOT prend la parole :

*« Je veux d'abord saluer notre collègue Bernard CHOPIN, doyen de notre assemblée, qui a présidé l'ouverture de ce conseil. Plus que le privilège de l'âge, c'est*

*cher Bernard, la fidélité de ton engagement au service de notre ville que je souhaite souligner et pour laquelle je t'exprime toute ma considération.*

*Je remercie très sincèrement tous les membres du Conseil municipal qui m'ont accordé leur confiance. Je la reçois, c'est vrai, avec beaucoup d'émotion et d'humilité. J'en mesure pleinement l'exigence, je mesure pleinement la responsabilité qui est dorénavant la mienne.*

*Je soulignerai que cette élection à mi-mandat s'est tenue dans un respect mutuel permettant à la démocratie de s'exprimer au sein de notre conseil. Mais en ce moment particulier, je souhaite naturellement rendre hommage à tous ceux qui, avant moi, ont exercé cette fonction de Maire de Decize.*

*Je souhaite aussi exprimer mon profond respect à mon prédécesseur Monsieur Alain LASSUS qui depuis 2008 endosse l'habit de premier magistrat de notre commune et dont le travail a permis à notre collectivité de réaliser de beaux projets en conservant une situation financière saine malgré une conjoncture difficile pour la ville et nos concitoyens.*

*Alain, je t'adresse tous mes vœux de réussite à la tête de notre beau département qu'est la Nièvre. Il n'est jamais facile de succéder à quelqu'un mais ton élection est un atout important pour notre ville.*

*Je souhaite poursuivre ce que nous avons engagé depuis 2014 dans une ambiance sereine et la participation de tous à la vie locale et au service des Decizois pour que Decize soit toujours la ville du bien vivre ensemble. La priorité sera donnée à la continuité de tous les travaux engagés.*

*Je veillerai à ce que tous les élus trouvent la place qui leur convient dans cette nouvelle configuration de l'équipe municipale et je sais que je pourrais m'appuyer sur des élus qui ont prouvé leur fidélité et leur attachement à notre ville depuis de nombreuses années.*

*Je souhaite un renforcement encore plus fort des liens qui unissent la commune et les communes voisines dans le cadre de la Communauté de Communes. Nous devons engager une réflexion communale et territoriale de ce que sera la ville Centre Decize dans un environnement plus large.*

*Je crois en l'alliance des territoires.*

*L'équipe municipale que je proposerais aujourd'hui et les délégations qui seront données à des conseillers peu après démontreront cette volonté d'implication de tous pour un projet commun. Chacun portera en soit ses propres idées, chacun les affirmera.*

*Nous devons continuer à avoir de grands projets, à être en mouvement, parce que oui, la 4<sup>ème</sup> ville de La Nièvre doit être en mouvement. Nous ne nous contenterons pas de gérer les acquis, nous devons inventer, nous devons imaginer pour être toujours plus proches, plus efficaces, pour les Decizoises et les Decizois.*

*Alors mes chers collègues, il nous reste plus de deux ans de travail au service de Decize. C'est avec des gens convaincus et qui ont la volonté de travailler ensemble que Decize progressera encore plus.*

*Alors continuons de faire avancer notre ville, avec passion.*

*J'en suis certaine, Decize a un très bel avenir. Merci ».*

Madame ROUSSAT intervient :

*« Madame Maire, Mesdames Messieurs les conseillers,*

*A l'issue du vote désignant le nouveau de Decize, je tiens à féliciter Justine GUYOT pour sa brillante élection.*

*Je lui souhaite beaucoup de courage et de réussite dans ses nouvelles fonctions et conformément à ce que j'avais annoncé précédemment, puisque mes anciens collègues ne m'ont pas jugée capable de terminer le mandat en tant que maire, je viens vous présenter Madame le Maire ma démission à partir de maintenant.*

*Bon vent à la nouvelle équipe ! »*

Madame ROUSSAT quitte la séance.

Monsieur BEAUNEE exprime sa volonté de démissionner puisque n'étant pas adhérent au parti socialiste. Il remercie Monsieur LASSUS et son équipe.

Monsieur BEAUNEE quitte la séance.

## **2 - Détermination du nombre d'adjoints**

L'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que les Conseillers Municipaux déterminent librement le nombre des adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 8 postes d'adjoints.

### **3 - Election des adjoints**

Madame le Maire propose de procéder à l'élection aux postes d'adjoints qui viennent d'être créés.

Elle rappelle qu'en application de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales « dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Madame GUYOT fait lecture de la liste qu'elle présente :

- Annick JAILLOT
- Gilles LAHAIX
- Nicole GUYOUX
- Jean-Marc SOISSON
- Colette BERNARD
- Jean-Noël LE BRAS
- Chantal HALADYN
- Alain LASSUS

Monsieur FAIVRET fait de même :

- Roger LOCTOR
- Nicole GUYOUX
- Gilles LAHAIX
- Annick JAILLOT
- Patrice BEUVELET
- Christine JAMET
- Hacène CHEMANI
- Mireille LACOUR

Mesdames JAILLOT et GUYOUX expriment leur volonté de se retirer de la liste présentée par Monsieur FAIVRET.

Ce dernier décide alors de ne plus proposer de liste et regrette de ne pas avoir été averti au préalable.

Madame JAILLOT indique que sa candidature sur ladite liste était conditionnée à l'élection de Monsieur FAIVRET à la fonction de Maire.

Par conséquent, il s'avère qu'en définitif une seule liste est soumise au vote, celle proposée par Madame GUYOT.

L'élection se déroulera en utilisant le nom du candidat placé en tête de liste.

**Votants** : 27

**Nuls** : 9

**Exprimés** : 18

**Majorité absolue** : 10

**Suffrages obtenus** : 18

La liste proposée, ayant obtenu la majorité absolue, est élue.

Les candidats sont proclamés adjoints, immédiatement installés et prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Monsieur LOCTOR prend la parole :

*« C'est avec beaucoup de tristesse et d'amertume que je m'adresse à vous ce soir.*

*Elu au Conseil Municipal de Decize en 1989, liste menée par François Perrot sous l'étiquette socialiste. Je boucle cette année ma 28<sup>ème</sup> année de maire adjoint.*

*Au cours de ces années, j'ai accepté diverses délégations dans ma fonction d'adjoint et j'ai participé activement à l'épanouissement de la ville de Decize. J'ai toujours travaillé, car pour moi il n'y a que le travail (et nous sommes rémunérés pour) qui peut permettre une évolution positive de notre collectivité.*

*En parallèle, à ce poste d'adjoint, j'ai œuvré pendant 20 ans à l'Office de Tourisme, d'abord comme membre et ensuite comme Président avec à cette époque la gestion du Stade Nautique, l'organisation des marchés de Noël, le Concours Hippique entre autre.*

*J'ai mis fin à cette fonction au sein de cette association quand la C.C.S.N. en a pris le contrôle.*

*J'ai derrière moi 40 années de militantisme au PS où j'ai participé activement aux campagnes électorales dont les plus marquantes 1981 et 1988. Je voudrais faire remarquer que j'ai peu vu à cette époque ceux qui se disent grands militants à ce jour avec un seau de colle et un pinceau.*

*En 1989, lors des élections municipales, un membre actuel était sur une liste de droite. Aujourd'hui, cette même personne, me reproche mon choix dernier. Cherchez l'erreur ?*

*Vous les jeunes loups PS, quand vous aurez 40 années de travail constant et de dévouement, nous pourrons en reparler, et là vous pourrez juger vos aînés.*

*Pour l'instant, vous n'avez ni le savoir, ni l'expérience.*

*J'espère également que cette nouvelle municipalité défendant le social fera preuve d'un peu plus d'humanisme auprès d'une personne handicapée travaillant à la ville, et qui travaille dans une ambiance et des conditions déplorables.*

*Vous Messieurs, Mesdames qui défendez soi-disant les travailleurs, vous étiez au courant et vous n'avez jamais levé le petit doigt pour elle.*

*Je voudrais préciser qu'aujourd'hui je suis toujours adhérent au PS (cotisation 2017 payée depuis janvier). J'en connais qui ont payé depuis peu afin d'obtenir une place.*

*Je n'ai à ce jour pas reçu de courrier de radiation (Eh oui, j'ai eu le malheur de voter Macron aux Présidentielles) mais ne suis pas adhérent En Marche. Mon appartenance au PS ne m'a jamais apporté un quelconque avantage à moi ou à ma famille, ce n'est pas le cas pour certains et c'est toujours d'actualité, regardez ce qui se passe au Département ?*

*La vacance du poste de Maire aujourd'hui arrive à des manœuvres politiques, des tractations hors du commun, une honte pour Decize.*

*Le PS met en avant soi-disant de bons serviteurs pour assurer la suite à la Ville de Decize.*

*La personne mise en avant, en poste d'adjoint depuis 2 ans et demi avec comme délégation « s'occuper de la jeunesse » peu présente aux conseils, absente aux manifestations, oubliant d'assurer sa permanence téléphonique (mais soutenue par son mentor) habitant Nevers, bientôt decizoise, percevait son indemnité de 492 € comme les autres adjoints qui travaillaient consciencieusement.*

*Je pense que nos concitoyens apprécieront (ce sont leurs impôts).*

*Pour moi un poste à responsabilités s'acquière échelon par échelon, et se mérite. Il faut de l'expérience, du savoir, et surtout être près de la population.*

*Et puis, dans cette nouvelle composition derrière cette personne, des gens qui ont changé et rechangé de camp, pour ne pas perdre leur petit privilège (au diable les cumuls).*

*Nous sommes en présence d'un mouvement fantoche et donc risible et ridicule, la population appréciera, elle s'attendait à autre chose.*

*Pour ma part, je ne participerai pas à cette parodie, je démissionne du Conseil Municipal.*

*Je remercie les personnes avec qui j'ai travaillé avec acharnement et honnêteté, notamment les membres de l'OMCLD (confiance et bonne humeur étaient notre devise).*

*Hélas, je vois aujourd'hui certaines de ces personnes me mettre au banc des indésirables.*

*Merci au personnel administratif et au personnel des ateliers avec qui j'ai toujours travaillé en bonne intelligence.*

*Merci aux decizois et decizoises qui m'ont souvent remercié pour le travail accompli et ma présence constante.*

*Je pars la tête haute, le devoir accompli n'ayant rien à me reprocher, restant dans une ligne de conduite qui n'a jamais déviée, œuvrez pour ma ville avec ou sans étiquette.*

*Je remercie tous mes anciens collègues avec qui j'ai toujours œuvré en étroite collaboration, pour certain je les remercie de leur soutien et de leur franchise et leur souhaite de pouvoir continuer à se regarder dans une glace, la conscience tranquille s'ils en ont une ? »*

M LOCTOR quitte la séance.

Monsieur LAHAIX tient également à s'exprimer afin de clarifier sa situation ; n'ayant pas préparé de texte il souhaite le faire avec son cœur et ses tripes.

Il indique n'avoir rien négocié, rien demandé, et même avoir fait l'inverse. Depuis le début, il a soutenu la candidature de Nicole ROUSSAT.

Son accord pour figurer sur la liste de Justine GUYOT a été donné par respect envers les associations sportives locales qui lui ont demandé de continuer de les suivre, ainsi qu'à ses collègues de l'OMS.

A ces considérations, s'ajoute la construction d'un court de tennis couvert qui demande un suivi quasi quotidien par les services techniques il est vrai, mais aussi par l'adjoint concerné.

Ce sont ces raisons qui l'on fait accepter le poste, décision prise avec l'accord de Nicole ROUSSAT dont il salue la force de caractère et félicite son engagement sans faille auprès des decizois. Son absence va représenter un grand vide.

Il invite chacun maintenant à se remettre au travail.

Monsieur CHEMANI manifeste son grand scepticisme suite à la politisation largement exprimée dans ces élections.

Il demande à ce que ne soit pas perdu de vue la valeur la plus importante qui doit animer chacun des conseillers, à savoir le respect des decizois.

Monsieur FAIVRET déclare être navré de cette situation et espère que les désunions exprimées n'auront pas d'incidences sur les prochaines élections municipales de 2020.

Il souligne que lors de celles de 2014, seulement 30 % des decizois avaient voté pour le présent conseil, seule et unique liste proposée.

Aussi, la perspective de mener une équipe pourrait l'intéresser même s'il n'en est pas la tête de liste. Ceci étant dit, et pour le bien collectif, il est temps maintenant, puisque la démocratie a parlé, de travailler avec ceux que la démocratie a désignés.



Monsieur LASSUS déclare que ces discordances ont débuté en mai et juin de cette année et qu'il n'a aucune responsabilité dans celles-ci.

Il invite ceux qui se réjouissent de la jeunesse d'un Député, de se féliciter également de l'élection d'un jeune Maire à Decize.

Puis Madame GUYOT remercie Monsieur LAHAIX pour la sincérité de son intervention, comme son implication dans le monde sportif, elle remercie également Monsieur LASSUS.

Quant à l'intervention de Monsieur LOCTOR, elle déclare ne pas souhaiter y répondre, jugeant un peu immoral d'évoquer en Conseil Municipal son déménagement à Nevers depuis quelques temps et que les raisons personnelles, qui en sont la cause, sont connues de tous les membres du conseil depuis très longtemps.

La séance est levée à 20 h 50'.